

SUEVRES

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL A HUIS CLOS DU 10 DECEMBRE 2020

Le 10 décembre 2020 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Jean Lecointre sous la présidence de Monsieur Frédéric DEJENTE, Maire.

Présents : M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Yves LESIMPLE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Adeline GOUACHE, Mme Annick DENIS, M. Michel BORDEAUX, Mme Florence BOISSET, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Marylise AUVRAY, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Olivier PEYRAT, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Franck CAVAL, M. Sylvain THIEBAUT, Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT, M. Boris BOISSET

Absentes excusées :

Mme Lydie BORDEAU a donné pouvoir à M. Jean-Yves LESIMPLE

Mme Suzanne BRETON a donné pouvoir à M. Jean Marc LEROUX

Secrétaire : Mme Annie-Claude LEMAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Déroulement du Conseil municipal à huis clos : 18 voix pour
2. Procès-verbal du Conseil Municipal du 12/11/2020 : approbation reportée au prochain conseil municipal
3. Affaires générales
 - ♦ MSP : Avenant au contrat avec la Sté ONET : Entretien deux fois par semaine du cabinet médical : 292.50 € HT et nettoyage de la vitrerie des services techniques à la demande 37.50 € HT la prestation : 18 voix pour
 - ♦ Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour le traitement des boues Covid : L'arrêté du 30/04/2020 interdit l'épandage des boues de la station d'épuration produites après le début de l'épidémie lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet préalable d'un traitement d'hygiénisation qui inactive le virus. C'est pourquoi, une aide exceptionnelle est sollicitée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui a mis en place une aide d'urgence pour accompagner les collectivités dans ces dépenses exceptionnelles : 18 voix pour
 - ♦ Indemnités de gardiennage 2020 et 2021 – Eglise Saint-Christophe : Une circulaire ministérielle prévoit le versement d'une indemnité annuelle aux préposés chargés du gardiennage des églises communales. Il sera versé au diacre du secteur de Suèvres, une indemnité d'un montant de 479.86 € pour 2020 et pour 2021 pour ses services rendus : 18 voix pour
- 20 H 30 Arrivée de M. Boris BOISSET
4. Finances
 - ♦ Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Délibération à prévoir en début d'année
5. Travaux :
 - ♦ Point sur les différents travaux des grivettes, de la rue de la rue, de la rue de la Motte et des Landes
 - ♦ Etude ATD 41 : Programme de besoins pour l'aménagement et la sécurisation du centre bourg : Ce programme permettra de faire un diagnostic précis du périmètre en prenant en compte tous les usages et usagers de l'espace public, les échanges aux carrefours, la signalisation, il fera ainsi ressortir les enjeux d'aménagement : 19 voix pour
 - ♦ DSR 2021 : demande de subvention pour le remplacement des rampes fluo par des structures d'éclairage LED dans la salle de gymnastique : montant estimé des travaux : 13 603.51 € TTC : 19 voix pour
 - ♦ Demande d'aide départementale dans le cadre de « Mille chantiers pour nos Artisans ». Le conseil départemental souhaite soutenir et relancer l'économie locale en mettant en place une aide aux collectivités à hauteur de 50 % du montant de leurs commandes dans la limite de 5 000 €, signées avant le 31/01/2021 auprès d'entreprises locales : 19 voix pour

- ♦ CNAS : arrêt de la cotisation pour les retraités : En adhérent au CNAS, la commune lui confie la gestion de l'action sociale dont il souhaite faire bénéficier ses agents. Il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction...). La cotisation annuelle demandée est de 212 € par agent actif et 137.80 € par agent retraité. Considérant qu'en 2019 et 2020, un seul agent (sur 7 agents retraités) a utilisé les prestations proposées par le CNAS, le conseil municipal par 19 voix pour, décide d'arrêter de cotiser pour les agents retraités à compter du 1er janvier 2021.

6. Informations diverses / Questions diverses

- ♦ Date des réunions du conseil municipal en 2021 : 14/01, 11/02, 18/03, 08/04, 06/05, 10/06, 08/07, 09/09, 14/10, 09/11 et 09/12
- ♦ Remerciements du conseil municipal pour l'investissement du personnel communal et des bénévoles pour les décorations de Noël.
- ♦ Information : Installation classée pour la protection de l'environnement : Consultation publique SAS BIOGAZMER du 14 décembre au 11 janvier 2021 – Dossier consultable en Mairie aux heures d'ouverture.
- ♦ Remerciements de l'ensemble du personnel communal au conseil municipal pour l'attribution de chèques Cadhoc pour Noël.

Suèvres, le 17/12/2020 – Le maire : Frédéric DEJENTE